

Campagne de chasse 2025/2026

Chers amis chasseresses et chasseurs,

Pour valider votre permis de chasser pour la saison 2025/2026, vous pouvez utiliser deux modes de commande :

- ▶ **Par Internet (recommandé)** : Règlement sécurisé par carte bancaire.

Connectez-vous à notre site : www.chasseurducentrevaldeloire.fr/fdc41 et cliquez sur le bouton "VALIDER SON PERMIS", pour accéder au nouveau site de validation en ligne.



- Si vous ne l'avez pas encore fait, créez d'abord votre compte en cliquant sur le lien bleu (S'inscrire maintenant) en bas de page .
 - Si vous avez déjà un compte, saisissez l'adresse e-mail que vous avez utilisée lors de la création de votre compte et le mot de passe que vous avez défini à cette occasion.
- ▶ **Par correspondance** : Suivez les étapes indiquées au verso de la présente et retournez-nous votre bon de commande complété et signé, accompagné de votre chèque de règlement.

Avant de fermer votre enveloppe, assurez-vous que :

- votre bon de commande est signé,
- vos coordonnées (nom, prénoms, date et lieu de naissance **obligatoires**, ...) et références de permis sont complètes et exactes,
- votre chèque est signé et correctement libellé à l'ordre de "Régie chasse 41",
- le montant de votre chèque correspond à celui inscrit sur le bon de commande.

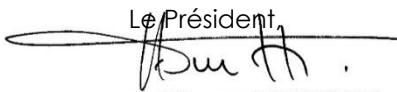
Attention, tout dossier incomplet sera rejeté et renvoyé.

Si vous chassez la **Bécasse** : vous devez déclarer vos prélèvements au choix, sur carnet papier ou sur l'application smartphone CHASSADAPT - voir case à cocher au verso du bon de commande.

Notre service AlloPermis se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires :

📞 02 54.50.07.13 ou ✉ contact@fdc41.com

Recevez, en Saint Hubert, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président,

Hubert-Louis VUITTON



Besoin d'aide pour créer votre compte, ou pour souscrire votre validation ? ...

... Des tutoriels vidéo vous expliquent pas à pas comment vous y prendre.

Les 2 QR Code ci-dessous vous permettent d'y accéder :



Etape 1 - Créer son compte		Etape 2 - Souscrire sa validation	
Scanner ce QR code ► pour en savoir plus		Scanner ce QR code ► pour en savoir plus	
Ou accédez à la page :		Ou accéder à la page :	
www.youtube.com/watch?v=TPWhCWAjih-A		www.youtube.com/watch?v=8t17JATN_p0	

Attention : Votre permis n'est valable que si vous êtes assuré(e) !

Il est **obligatoire** que vous soyez assuré(e), mais il est **inutile** de nous renvoyer votre attestation d'assurance.

Pour commander par CORRESPONDANCE, merci de compléter recto/verso le bon de commande de la validation du permis de chasser 2025/2026

① Vérifier

- Vérifiez et complétez **IMPÉRATIVEMENT** si besoin les informations demandées dans la zone "**Références**" (en haut à gauche du cadre **A**).
 - Type de permis (original, duplicata, etc.), numéro du permis et date de délivrance
 - Organisme de délivrance (précisez le nom du pays ou du département le cas échéant)
 - En cas de duplicata, précisez les références du permis original (numéro et date de délivrance)
 - Civilité
 - Date et lieu de naissance **OBLIGATOIRES** (pays de naissance si né(e) à l'étranger),
 - N° de téléphone domicile et/ou téléphone mobile
 - Adresse électronique
- S'ils n'y n'apparaissent pas, merci d'indiquer dans le cadre **B TOUS** vos prénoms (**dans leur ordre de l'état civil**). Et en cas de changement d'adresse, merci de l'indiquer cadre **B**,
- Les **mineurs** ou **majeurs sous tutelle** sont tenus de faire compléter le cadre **C** par leur père, mère, tuteur ou par le juge des tutelles.

② Choisir

- Cochez (cadre **D**) la ou les case(s) de la colonne « CHOIX » correspondant à la validation choisie Si la validation dont vous avez besoin n'est pas prévue sur notre imprimé, il suffit de contacter notre service AlloPermis pour y remédier : 02.54.50.07.13
- Une assurance chasse est proposée par Monceau Générale Assurances* (cf. l'imprimé d'adhésion au contrat collectif temporaire 9 521 042 C expirant le 30 juin 2026 à 24 heures joint en annexe). NB- Des options d'assurance (chiens, RC venaison...) peuvent être souscrites directement auprès de Monceau Générale Assurances (voir modalités dans l'imprimé d'adhésion de l'assureur).
- Reportez les montants dans la colonne de droite et calculez le total à régler.

③ Chasse de la Bécasse

- Dans le cadre **E**, au verso du bon de commande de la validation du permis de chasser, si vous souhaitez chasser l'espèce au cours de la saison de chasse, il vous faut cocher l'option choisie pour déclarer vos prélèvements : carnet papier ou application smartphone CHASSAPDAT.
- Si vous ne chassez pas l'espèce, il vous faut cocher l'option A (« Je souhaite ne pas chasser la Bécasse »).

ATTENTION - Si aucune des cases A ou B n'est cochée, vous ne pourrez pas chasser la Bécasse faute de support de déclaration. D'autre part, merci de noter que tout choix d'un carnet papier est définitif, il n'est pas possible de basculer sur Chassadapt en cours de saison.

④ Signer

- Datez et signez **impérativement** la demande de validation dans le cadre **F**.
ATTENTION - L'absence de signature entraîne le rejet systématique du dossier.

⑤ Régler

- Établissez **le règlement global** (validation + assurance éventuelle), par chèque bancaire ou postal à l'ordre de **Régie Chasse 41**.

⑥ Envoyer

Adressez les documents suivants à **Fédération des Chasseurs - BP 30068 - 41353 VINEUIL Cedex** :

- Votre bon de commande de la validation du permis de chasser, **complété et signé**,
- Votre chèque de règlement correspondant au "montant total",
- Le cas échéant, votre bulletin d'adhésion à l'assurance dûment complété.

*La Fédération Départementale des Chasseurs de Loir-et-Cher déclare agir en qualité de Mandataire d'intermédiaire d'assurance, et bénéficier d'avantages économiques en rapport avec la souscription des garanties